

Appel à candidatures - bourse de mobilité du Doctorat Villard de Honnecourt de l'ENSA Paris-Belleville

Programme VDH 2022-2025

Inscription en thèse en septembre 2022 à l'Université Gustave Eiffel - Ecole doctorale "Villes, Transports et Territoires".

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville propose aux étudiants désireux de faire un doctorat en architecture, la possibilité de s'inscrire dans le cadre du doctorat Villard de Honnecourt. Ce doctorat proposé par quatre écoles d'architectures, Belleville, Delft, Madrid et Venise est organisé sur le principe de séminaires portés par quatre écoles européennes, deux à trois fois par an, auxquels participe l'ensemble des professeurs et des étudiants. Par ailleurs, l'étudiant bénéficie de l'encadrement d'une enseignante de l'école, Virginie Picon-Lefebvre, professeur, docteur, HDR, chercheuse à l'Ipraus, UMR AUSser et de la cotutelle d'un enseignant-chercheur d'une autre de ces écoles qu'il faut choisir dès la première année. L'étudiant en thèse choisi à l'issue de cette sélection est alors lauréat de la bourse de mobilité du doctorat Villard de Honnecourt de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville et doit effectuer un stage de 3 mois dans une autre école partenaire ainsi qu'un stage à l'IPRAUS.

Cet enseignement de troisième cycle est mené en anglais dans les séminaires et la thèse doit être soutenue en anglais dans le cadre de l'école doctorale « Ville, Transports et Territoires » (Université Gustave Eiffel).

Thématiques de recherche

Les thématiques de recherche VDH sont liées à la conception, la production de l'architecture, de la ville ou du paysage. Elles doivent être centrées sur la période contemporaine et, pour Belleville, de manière préférentielle, poser la question des relations entre le patrimoine, les pratiques culturelles, touristiques et de loisirs.

La recherche devra interroger les connaissances relatives à l'architecture, la généalogie d'une conception ou d'une doctrine, les discours, les pratiques, les projets, les productions bâties ou construites. Comme nous travaillons sur le temps présent ou l'histoire récente, la mémoire orale, les entretiens, seront utilisés à côté d'autres moyens ou méthodes plus classiques comme la recherche en archives ou en bibliothèques.

La thèse peut investiguer une œuvre architecturale particulière, un mouvement, une production collective. La recherche pourra porter sur un processus exploratoire, sur les modes de représentation. Ces objets scientifiques divers feront, si possible, l'objet d'une démarche comparative, de préférence avec des œuvres, réalisations, productions situées dans les pays membres du doctorat VDH (l'Espagne, La France, La Hollande, l'Italie). L'étudiant devra être en effet en mesure de s'appuyer sur les ressources de l'école d'architecture où se déroule le stage à l'étranger pour développer sa thèse.

Modalités de sélection du lauréat à la bourse de mobilité :

- Dates à retenir :

- Réception des propositions par mail jusqu'au 6 mai 2022
christine.belmonte@paris-belleville.archi.fr
- Commission de sélection des candidats le 13 mai 2022
- Audition des candidats sélectionnés le 20 mai 2022

- Dossier de candidature : le dossier de candidature sera rédigé en anglais

- Le candidat devra :

- soumettre un projet de recherche de 4 pages maximum sur l'une des thématiques décrites dans l'appel à propositions (le projet de recherche comprendra une présentation du sujet de recherche, de la problématique, des hypothèses de travail, du corpus et de la bibliographie)
- rédiger une lettre de motivation précisant notamment les raisons pour lesquelles il souhaite inscrire sa thèse dans le cadre du Doctorat « Villard d'Honnecourt »
- fournir un curriculum vitae
- fournir deux lettres de recommandation de personnes compétentes (directeur du mémoire, du PFE ou autre)
- fournir une copie du diplôme ouvrant le droit à l'inscription en thèse (master de l'Université française ou étrangère ; ou diplôme d'architecte conférant le grade de master)
- fournir une évaluation du niveau d'anglais. Les tests admis sont : le TOEFL (score minimum 90) ou le TOEIC (score minimum 800)

Le candidat lauréat d'une bourse à la mobilité du doctorat Villard d'Honnecourt de l'ENSA Paris-Belleville devra présenter son dossier à l'ED « Ville, Transports et Territoires » avant inscription à l'Université Gustave Eiffel.

Bourses de mobilité

Le financement global sous forme de bourses de mobilité du doctorant VDH s'élève pour trois ans à 10 000 € : 2500 € par an pour le financement des missions à l'étranger auxquelles s'ajoutent 2500 € l'année du séjour de recherche de six mois dans l'université de cotutelle.

Heures d'enseignement

Une offre d'enseignement de 50 h annuelles correspondant à la participation à un intensif (20 h) et au séminaire Patrimoine, Projet et Tourisme (30 h) sera proposée.